

BURKINA-FASO

SECRETARIAT GENERAL DU PREMIER MINISTRE



# Autorité de Régulation de la Commande Publique

---

RAPPORT DEFINITIF SUR L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS DE  
L'EXERCICE BUDGETAIRE 2018

---

**AUTORITE CONTRACTANTE : DIRECTION REGIONALE DES  
INFRASTRUCTURES DU CENTRE (DRI-C)**

N° Réf : 65/18/VD/ARCOP/2020

**GROUPEMENT SYNEX - CMC**



02 BP 8063 COTONOU BENIN

Tél : 00229 21 30 45 44/ 00229 66 26 67 75

[csynex@yahoo.fr](mailto:csynex@yahoo.fr) / [dossyov@yahoo.fr](mailto:dossyov@yahoo.fr) / [secretariat@synexconsulting.bj](mailto:secretariat@synexconsulting.bj)

**SOMMAIRE**

I.	LETTRE INTRODUCTIVE .....	5
II.	LETTRE D’OPINION DE L’AUDITEUR.....	7
III.	SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS .....	10
3.1.	CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L’ORGANISATION DES ORGANES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE .....	10
3.2.	CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L’EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQUEES ET DES DOCUMENTS ET SUR L’UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE 11	
3.2.1.	<i>Commentaire sur l’exhaustivité des marchés communiqués par l’autorité contractante .....</i>	11
3.2.2.	<i>Commentaire sur l’exhaustivité des documents attendus par la mission .....</i>	11
3.2.3.	<i>Commentaire sur l’utilisation des procédures peu ou non compétitives par l’autorité contractante pendant la période sous revue.....</i>	12
3.3.	CONSTATS SUR LA PASSATION ET L’EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES .....	13
3.3.1.	<i>Echantillonnage.....</i>	13
3.3.2.	<i>Phase de préparation du marché .....</i>	14
a-	Contrôles préliminaires d’ordre général .....	14
b-	Préparation du marché .....	14
3.3.3.	<i>Phase du déroulement de la procédure de passation.....</i>	14
a-	Respect des conditions spécifiques liées à l’AOR s’il y a lieu .....	14
b-	Respect des conditions spécifiques liées à l’ED (Entente Directe) s’il y a lieu.....	14
c-	Respect des conditions spécifiques liées à l’AOOA (appel d’offres ouvert accéléré) s’il y a lieu.....	14
d-	Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s’il y a lieu.....	14
e-	Dossier d’appel à concurrence .....	15
f-	Présentation des offres .....	15
g-	Réception des offres.....	15
h-	Ouverture des offres.....	16
i-	Evaluation des offres et attribution .....	16
j-	Approbation des travaux de la CAM .....	16
k-	Signature et approbation du Contrat de marché.....	16
3.3.4.	<i>Phase de l’exécution (réception et de règlement) du marché .....</i>	16
a-	Réception et règlement du marché.....	16
b-	Respect des conditions spécifiques de recours à l’avenant au marché initial s’il y a lieu .....	16
3.3.5.	<i>Commentaire sur les délais de passation et d’exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue.....</i>	17
3.4.	CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES .....	17
3.5.	CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L’AUTORITE CONTRACTANTE.....	17
	La mission n’a pas eu connaissance de marché ayant fait objet de plaintes sur la période sous revue. ....	17
IV.	ANNEXES .....	18

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

**AC** : Autorité Contractante

**AOOA** : Appel d'Offres Ouvert Accéléré

**AOO** : Appel d'Offres Ouvert

**AOR** : Appel d'Offres Restreint

**ARCOP** : Autorité de Régulation de la Commande Publique

**CAM** : Commission d'Attribution des Marchés

**CC** : Consultation de Consultant

**CCAG** : Cahier des Clauses Administratives Générales

**CCAP** : Cahier des Clauses Administratives Particulières

**CCTP** : Cahier des Clauses Techniques Particulières

**DAC** : Dossier d'Appel à Concurrence

**DAO** : Dossier d'Appel d'Offres

**DC** : Demande de Cotation

**DCF** : Demande de Cotation Formelle

**DCNF** : Demande de Cotation Non Formelle

**DG-CMEF** : Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

**DMP** : Direction des Marchés Publics

**DPA** : Demande de Proposition Allégée

**DPro** : Demande de Proposition

**DPx** : Demande de Prix

**DR-CMEF** : Direction Régionale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

**ED** : Entente Directe

**EDS** : Entente Directe Spécifique

**ISA** : International Standard Audit

**MI** : Manifestation d'Intérêt

**N/A** : Non Applicable

**ORD** : Organe de Règlement des Différends

**PI** : Prestation Intellectuelle

**PPM** : Plan de Passation des Marchés Publics

**PRM** : Personne Responsable des Marchés

**TDR** : Termes de Référence

**TTC** : Toutes Taxes Comprises

**LETTRE INTRODUCTIVE**

---

## I. LETTRE INTRODUCTIVE

La gestion budgétaire de l'exercice 2018 de la Direction Régionale des Infrastructures du Centre (DRI-C) a été marquée par la passation de **15 marchés publics** pour un montant global de **FCFA 17 582 262** selon la liste des marchés publics communiquée par l'Autorité contractante.

L'échantillonnage aléatoire simple réalisé selon les TDRs par le Groupement de Cabinets a conduit à la sélection de **02 marchés publics** d'une valeur globale de **FCFA 3 488 650**, soit un taux de représentativité de **13,33%** en termes de volume des marchés et **19,84%** en termes de montant des marchés comme le montre le tableau ci-dessous :

Eléments	Communiqués		Sélectionnés		%	%
	Volume	Montant	Volume	Montant		
<b>Total Marché</b>	15	17 582 262	02	3 488 650	13,33	19,84

Une fois l'échantillon sélectionné, nous nous sommes rapprochés de la PRM de l'Autorité contractante et avons procédé à la collecte des pièces relatives à ces marchés sélectionnés.

Nous avons ensuite apprécié la mise en place et l'organisation de la PRM et la structure en charge du contrôle au titre de la période sous revue et avons procédé à la revue de conformité **des procédures de passation et d'exécution des marchés publics et délégations de service public échantillonnés** par rapport aux dispositions réglementaires en vigueur pendant ladite période de même que le contrôle de la matérialité physique de certains marchés choisis au hasard.

A l'issue de nos travaux, nous avons exposé lors d'une séance de restitution une synthèse des constats à l'autorité contractante pour recevoir ses observations éventuelles.

Le présent rapport a pour objet de présenter nos constats et de formuler des recommandations à travers le plan ci-après :

- Lettre d'opinion
- Synthèse des constats et recommandations
- Annexes

Fait à Ouagadougou, le 07 juin 2021



**Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO**  
**Mandataire du Groupement SYNEX-CMC**  
**Associé Gérant SYNEX Consulting SARL**

**LETTRE D'OPINION**

---

## II. LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR

A

Monsieur le

Directeur Régional des Infrastructures du Centre  
(DRI-C)

A

Monsieur le

Secrétaire Permanent de l'Autorité de Régulation de la  
Commande Publique du Burkina-Faso (ARCOP)

Conformément au contrat de services n° AAI-ARCOP/03/00/02/05/00/2020/00017, nous avons procédé à l'audit des marchés publics et des délégations de service public de votre autorité contractante au titre de l'exercice budgétaire 2018.

Notre mission est de formuler à la lumière de nos vérifications un jugement motivé sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service public passés et la qualité des prestations au titre de la période sous revue, par référence aux dispositions de la réglementation nationale des marchés publics, aux directives communautaires, aux documents et standards internationaux.

Nous avons réalisé notre audit conformément aux Normes Internationales d'Audit (ISA) et aux bonnes pratiques observées au plan international en matière d'audit. Ces normes imposent de programmer et d'effectuer l'audit de manière à avoir raisonnablement l'assurance que les marchés publics de l'exercice budgétaire 2018 ont été passés de façon transparente et régulière conformément aux dispositions du code des marchés publics en vigueur.

L'audit indépendant des marchés publics consiste à examiner, par échantillonnage des marchés communiqués par l'autorité contractante, au moyen de tests de conformité vis-à-vis de la réglementation en vigueur des rapprochements et recoupements nécessaires, les éléments probants qui justifient les informations recueillies.

Nous croyons que notre audit constitue une base raisonnable pour l'expression de notre opinion.

### Opinion de l'auditeur

A l'issue des contrôles, l'audit a abouti aux conclusions ci-après :

	<u>Commentaires</u>
Sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante	<i>La mission n'a relevé aucune insuffisance relative au contrôle de l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante au regard des documents soumis à son appréciation notamment l'état d'exécution budgétaire.</i>
Sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission pour chaque marché	<i>Taux d'incomplétude des dossiers communiqués : <b>42%</b> des pièces demandées (cf. détail au point 3.2.2)</i>
Sur l'utilisation des méthodes peu ou non compétitives sur la période	<i>L'autorité contractante a utilisé pour <b>100%</b> de ses marchés communiqués des procédures peu ou non compétitives (DCF, DCNF). (cf. détail au point 3.2.3)</i>

	<b>Commentaires</b>
Sur régularité de la mise en place et de l'organisation des organes (1)	« <b>05 irrégularités sur 10 possibles</b> par rapport au code des marchés publics ce qui représente un pourcentage de non-conformité estimé à <b>50%</b> (cf. détail au niveau du tableau de notation en annexe 3) ». Par ailleurs, la mission n'a pas pu apprécier les 03 autres points de contrôle du fait de l'absence du responsable de la structure en charge du contrôle qui est au niveau régional.
Sur la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés sélectionnés	« <b>11 cas de non conformités (R1 à R126) sur 80 possibles</b> par rapport au code des marchés publics, ce qui représente un pourcentage de non-conformité estimé à <b>14%</b> (cf. détail au niveau du tableau de notation en annexe) ».
Sur le contrôle de la matérialité physique des marchés sélectionnés	La mission n'a pas relevé d'anomalies sur la matérialité physique du marché n°2 de l'échantillon relatif à l'acquisition de fournitures spécifiques (cf. détail au niveau de la fiche d'audit du marché sur la matérialité physique en annexe).
Sur le respect des délais	La mission est limitée dans l'appréciation des délais du fait de l'absence pièces (bordereaux de transmission) et/ou de la date certaine de transmission des courriers. Aussi, l'autorité contractante n'a utilisé que de demande cotation pour passer ses marchés.

(1) La mise en place et le fonctionnement de la CRAM et de la SCT ont été présentés de façon individuelle dans la revue de conformité de la procédure inhérente à chaque marché.

**Fait à Ouagadougou, le 07 juin 2021**



**Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO**  
**Mandataire du Groupement SYNEX-CMC**  
**Associé Gérant SYNEX Consulting SARL**

## **SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS**

---

### III. SYNTHÈSE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

Les principaux constats qui découlent de la revue des marchés sélectionnés seront présentés en quatre (04) points principaux à savoir :

- La mise en place et l'organisation des organes pendant la période sous revue ;
- Les procédures de passation et d'exécution des marchés publics ;
- L'exécution des marchés publics (contrôle sur pièces) ;
- La matérialité physique (contrôle in situ).

#### 3.1. CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L'ORGANISATION DES ORGANES PENDANT LA PÉRIODE SOUS REVUE

---

##### 3.1.1. Mise en place de la PRM

*R1 à R3*

Au regard des documents reçus notamment l'arrêté du Ministre N°2017-0079/MI/SG/DRH du 05/12/2017, la PRM du DRI-C a été nommée par arrêté ministériel.

##### 3.1.2. Organisation de la PRM

*R4 à R10*

##### Observations sur la PRM

- ✓ Par rapport à l'archivage de la documentation relative aux marchés passés (art 9 du décret 2017\_0049/PRES/PM/MINEFID) arrêté 2017\_390/MINEFID/CAB portant procédures d'archivage des documents, la mission a relevé les anomalies ci-après :
  - L'utilisation totale de chemises comme outil de rangement ne paraît efficace aussi bien pour le rangement que la conservation des documents. En effet, celles-ci ne peuvent contenir certaines pièces volumineuses liées à la passation telles que les DAC, les offres de soumissionnaires, etc;
  - Absence d'une liste récapitulative des documents liés à chaque procédure sur chaque dossier;
  - Absence d'un système d'archivage électronique.
- ✓ Sur l'existence d'un guide de procédures sur la passation des marchés, l'autorité contractante utilise comme guide le code des marchés publics. Celle-ci gagnerait en principe à élaborer un outil de gestion de la commande publique qui tient compte des spécificités organisationnelles ou structurelles de la DRI-C tout en se basant sur les dispositions du code des marchés publics.
- ✓ Sur l'existence d'un système de suivi (la tenue d'un fichier de marchés, des PVs de réunions et les registres pendant la période sous revue), la mission a noté l'inexistence d'un registre destiné à l'enregistrement des plis des soumissionnaires pour les marchés de 2018. Cette situation n'est pas de nature à garantir une transparence totale dans les procédures de passation des marchés.
- ✓ Sur l'élaboration et les preuves de transmission à la structure chargée du contrôle des états d'exécution mensuels consolidés du PPM (article 2 de l'arrêté 2017\_393), la mission n'a pas eu connaissance de l'élaboration et de la transmission des états d'exécution mensuels consolidés du PPM au titre de l'exercice sous revue.

- ✓ Sur l'établissement et la preuve de transmission de l'état d'exécution du plan annuel à l'ARCOP (article 2 de l'arrêté 2017\_393), la mission n'a pas eu connaissance de l'élaboration et de la transmission des états d'exécution du plan annuel au titre de l'exercice sous revue. Toutefois, l'état d'exécution du budget a été transmis à l'ARCOP.

### **Recommandations**

Conformément aux dispositions en vigueur, nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à :

- l'archivage des dossiers de marchés passés conformément aux procédures d'archivage recommandé par les textes en vigueur ;
- la mise en place d'un manuel de procédures ou à défaut, l'utilisation du guide de l'Autorité Contractante de l'ARCOP;
- la tenue respective d'un fichier de marchés donnant des renseignements sur chaque marché depuis la passation jusqu'à la réception définitive, des PVs de réunions des organes et des registres côtés, paraphés pendant la période sous revue ;
- l'élaboration et la transmission à la structure chargée du contrôle des états d'exécution mensuels consolidés du PPM ;
- l'élaboration et la transmission des informations à l'ARCOP notamment les états d'exécution du plan annuel.

### **3.2.CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L'EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQUEES ET DES DOCUMENTS ET SUR L'UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE**

---

#### **3.2.1. *Commentaire sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante***

Le démarrage des travaux sur le terrain a été marqué par la transmission par l'ARCOP de la liste des marchés passés par l'autorité contractante au titre de la gestion budgétaire sous revue. Par ailleurs, au regard des documents soumis à son appréciation notamment l'état d'exécution budgétaire, la mission n'a relevé aucune insuffisance relative au contrôle de l'exhaustivité des marchés communiqués par l'AC sur la période sous revue.

#### **3.2.2. *Commentaire sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission***

### **Observations**

Le démarrage des travaux auprès de l'Autorité contractante a été marqué par la collecte de divers documents relatifs à la procédure de passation et d'exécution des marchés publics sélectionnés à la suite d'une liste de pièces communiquée.

Cette collecte se traduit par un **taux d'incomplétude de 42%** dont les résultats détaillés sont présentés en annexe 2. Ce taux s'explique en résumé par l'inexistence ou l'indisponibilité des documents ci-après :

### **Pièces d'ordre général**

- La preuve de publication du plan global de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori.

**Pièces d'ordre spécifiques à chaque marché**

- La demande de cotation pour tous les marchés;
- Le registre d'enregistrement des plis ou liste d'émargement des déposants des plis pour tous les marchés ;
- Les offres ou propositions des soumissionnaires (marché 1) ;
- Le courrier de notification à l'attributaire provisoire pour tous les marchés ;
- Le courrier de notification/Bordereau d'envoi du contrat au titulaire pour enregistrement pour tous les marchés ;
- Les lettres de demande de réception adressées par le titulaire à l'AC pour tous les marchés ;
- Les avis de crédits pour tous les marchés ;
- Les décharges des lettres d'invitation à soumissionner pour les consultations restreintes (demandes de cotations) (marché 1);
- La lettre de notification d'attribution pour les procédures de demandes de cotations.

**Recommandation**

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'archivage des dossiers de marchés conformément à la réglementation en vigueur.

**3.2.3. *Commentaire sur l'utilisation des procédures peu ou non compétitives par l'autorité contractante pendant la période sous revue***

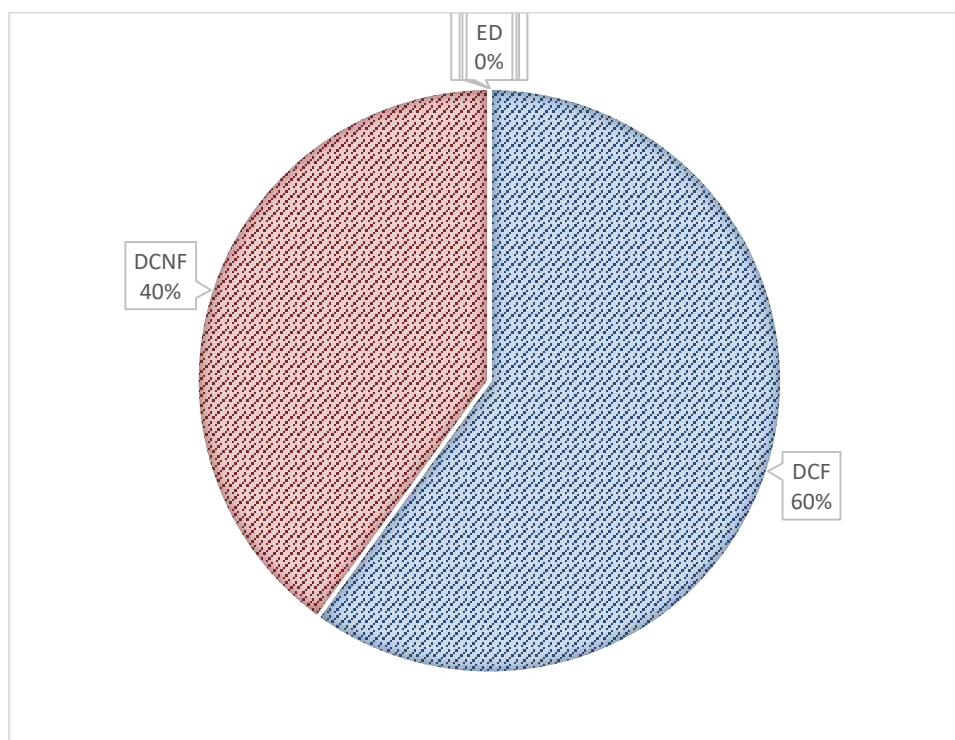
La répartition des marchés publics passés par procédure par l'autorité contractante se présente comme suit :

**Tableau : Récapitulatif des marchés passés par procédure**

<b>Procédures</b>	<b>Nombre</b>	<b>%</b>
DCF	9	60,00
DCNF	6	40,00
Total	15	100,00

**Source : Nos travaux.**

De façon graphique, cette répartition par procédure se présente comme suit :



On note qu'au cours de l'exercice 2018, l'autorité contractante a utilisé la demande de cotation (DC) pour passer ses marchés publics. Rappelons que la procédure d'appel d'offres ouvert qui est la règle n'a pas été utilisée au titre de la période sous revue.

### 3.3. CONSTATS SUR LA PASSATION ET L'EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES

#### 3.3.1. Echantillonnage

Sur la base des TDRs de la mission, les résultats de l'échantillonnage des marchés à auditer pour le compte de la gestion budgétaire sous revue se présentent comme suit :

Procédures	Nombre de marchés	Montant des marchés
DCF	2	3 488 650
Total sélectionné	2	3 488 650
Total communiqué	15	17 582 262
%	13,33	19,84

Nos contrôles sur la passation et l'exécution des marchés portent donc sur **deux (02) marchés** d'une valeur globale de **FCFA 3 488 650**.

Le détail des marchés communiqués et sélectionnés a été présenté en annexe 1.

Les anomalies observées aux différentes phases de préparation, de déroulement de la passation à l'attribution et de l'exécution physique des marchés sélectionnés sont résumées dans les paragraphes suivants.

### **3.3.2. Phase de préparation du marché**

#### **a- Contrôles préliminaires d'ordre général**

**R1 à R8**

#### **Observations**

La mission a relevé les insuffisances ci-après:

- Besoins non formellement exprimés par les services bénéficiaires lors de l'élaboration du PPM (article 5 de l'arrêté 2017\_393). En effet, la mission n'a pas reçu les fiches d'expression de besoins relatives aux travaux d'élaboration du PPM ;
- Non publication du plan global de passation des marchés dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori (art 50 du décret 2017\_049).

#### **Recommandations**

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'avenir à :

- Recueillir de façon formelle l'expression des besoins auprès des services et directions lors de l'élaboration du PPM ;
- Publier le plan global de passation des marchés conformément aux dispositions en vigueur.

#### **b- Préparation du marché**

**R9 à R11**

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents soumis à son appréciation notamment le PPM et les contrats de marchés.

### **3.3.3. Phase du déroulement de la procédure de passation**

#### **a- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOR s'il y a lieu**

**R12 à R16**

Non applicable

#### **b- Respect des conditions spécifiques liées à l'ED (Entente Directe) s'il y a lieu**

**R17 à R21**

Non applicable

#### **c- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOOA (appel d'offres ouvert accéléré) s'il y a lieu**

**R22 à R23**

Non applicable

#### **d- Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s'il y a lieu**

**R24 à R33**

### **Observations d'ordre spécifique**

La mission a relevé les insuffisances ci-après:

- Non-respect des conditions de déroulement de la procédure. En effet, la mission n'a pas la preuve qu'au moins trois (03) fournisseurs ont été sollicités du fait de l'absence des 03 courriers déchargés adressés aux 03 fournisseurs ni les 02 autres factures pro-forma. Seule la facture pro-forma de l'attributaire existe (marché 1);
- Mode d'identification des fournisseurs consultés par l'AC non clairement établi (art 68 du décret 2017\_049) pour les deux marchés passés par la demande de cotation.

### **Recommandations**

Conformément aux dispositions en vigueur, la mission recommande à l'autorité contractante de veiller à l'avenir à:

- la concurrence effective des fournisseurs lors de la sélection de l'attributaire par la procédure de consultation restreinte;
- ce que les trois (03) fournisseurs sollicités pour les consultations restreintes soient choisis dans un répertoire de fournisseurs agréés et d'instaurer une rotation entre fournisseurs de façon à faire participer tous les candidats potentiels.

*e- Dossier d'appel à concurrence*

#### ***R36 à R46***

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents soumis à son appréciation.

*f- Présentation des offres*

#### ***R49 à R53***

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents soumis à son appréciation.

*g- Réception des offres*

#### ***R54 à R56***

### **Observation d'ordre général**

La mission a relevé :

- Non mention des informations liées à toute procédure de passation dans un document (registre ou liste émarginée des offres réceptionnées) permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception des offres (Art 94 du décret 2017\_049). En effet, l'autorité contractante ne dispose pas de registre d'enregistrement des plis au titre de la période sous-revue.

### **Recommandation**

La mission recommande à l'autorité contractante de mentionner les informations liées à toute procédure de passation dans un document (registre ou liste émarginée des offres réceptionnées) permettant de déterminer de façon certaine la date et l'heure de réception des offres conformément aux dispositions en vigueur.

*h- Ouverture des offres*

**R57 à R70**

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents soumis à son appréciation.

*i- Evaluation des offres et attribution*

**R71 à R91**

**Observation d'ordre général**

La mission a relevé:

- Attributaire provisoire retenu malgré l'absence des pièces administratives (art 102 du décret 2017\_0049/PRES/PM/MINEFID).

**Recommandation**

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller conformément aux dispositions en vigueur à la production par l'attributaire provisoire du marché des pièces administratives obligatoires.

*j- Approbation des travaux de la CAM*

**R92**

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des PV de délibération des marchés soumis à son appréciation.

*k- Signature et approbation du Contrat de marché*

**R93 à R100**

La mission n'a relevé aucune insuffisance sur la signature et l'approbation des contrats de marché au regard des documents soumis à son appréciation.

**3.3.4. Phase de l'exécution (réception et de règlement) du marché**

*a- Réception et règlement du marché*

**R101 à R121**

La mission n'a relevé aucune insuffisance au regard des documents soumis à son appréciation notamment les bordereaux de livraison et les preuves de règlement des marchés.

*b- Respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au marché initial s'il y a lieu*

**R122 à R125**

Non applicable. Pas d'avenant dans la liste des marchés.

**3.3.5. Commentaire sur les délais de passation et d'exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue**

**Observation d'ordre spécifique**

La mission est limitée dans l'appréciation des délais du fait de l'absence des pièces (bordereaux de transmission) et/ou de la date certaine de transmission des courriers. Aussi, l'autorité contractante n'a utilisé que des demandes de cotation pour passer ses marchés.

**Recommandation**

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller à l'avenir au respect strict des délais au niveau des différentes étapes de passation et d'exécution des marchés conformément aux dispositions en vigueur. Aussi, recommandons-nous à l'AC de mettre en place un cahier de transmission pour enregistrer les échanges de courriers entre elle et les parties prenantes de la procédure.

**3.4.CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES**

---

Nos constats sur la matérialité physique portent sur le marché ci-après sélectionné de façon aléatoire :

Type de marché	Objet du marché	Montant du marché TTC	RP (1)	RD (2)
Fournitures	Acquisition de fournitures spécifiques	1 500 000	Oui	Non

(1) Réception Provisoire à la date de la revue (oui/non)

(2) Réception Définitive à la date de la revue (oui/non)

La mission n'a pas relevé d'anomalies sur la matérialité physique du marché. Confère fiche d'audit du marché sur la matérialité physique en annexe.

**3.5.CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE**

---

La mission n'a pas eu connaissance de marché ayant fait objet de plaintes sur la période sous revue.

#### **IV. ANNEXES**

- *Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et pour le contrôle de la matérialité physique (annexe 1)*
- *Tableau statistique sur les pièces demandées par la mission et celles communiquées par l'autorité contractante\_ Tableau d'incomplétude (annexe 2)*
- *Fiche d'audit sur la matérialité physique et Vues photographiques (annexe 3)*
- *Liste des personnes rencontrées (annexe 4)*

**Annexe 1 : Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et le contrôle de la matérialité physique**

Listes des marchés communiqués

N°	Immatriculation du marché	Date d'approbation du marché	Objet du marché	Mode de passation	Type de prestation	Source de financement	N° IFU du titulaire	Nom du titulaire	Montant	Etat d'exécution du marché
1	N°CDR 30/03/01/04/00/2018/000 11	24/07/2018	Entretien et nettoyage des locaux	DC	SC	BN	N°00012245 V	TIENDREBEOGO Théophile	1 699 512	Entièrement exécuté
2	N°CDR 30/03/01/04/00/2018/000 10	01/08/2018	Gardiennage des locaux	DCNF	SC	BN	N°00012245 V	TIENDREBEOGO Théophile	899 400	Entièrement exécuté
3	N°CDR 30/03/01/04/00/2018/000 17	24/07/2018	Acquisition De Produits d'entretien	DCNF	F	BN	N°00070089 N	SORGHO Ami	500 000	Entièrement exécuté
4	N°30/03/01/04/00/2018/ 00018	24/07/2018	Entretien et réparation des climatiseurs	DCNF	SC	BN	N°00040867 F	ZAGRE Loukmane	990 000	Entièrement exécuté
5	N°CDR 30/03/01/04/00/2018/000 39	12/11/2018	Autres achats de biens	DCNF	F	BN	N°00096694 H	Abdou OUEDRA- OGO	300 000	Entièrement exécuté
6	N°CDR 30/03/01/04/00/2018/000 22	24/07/2018	Abonnement de journaux et de revues	DCNF	F	BN	N°00070089 N	OUEDRAOGO Rasmané	363 000	Entièrement exécuté
7	N°CDR 30/03/01/04/00/2018/000 33	24/07/2018	Entretien et réparation de tout véhicule	DC	SC	BN	N°00066530 L	SANFO Rassid	2 438 000	Entièrement exécuté
8	N°CDR 30/03/01/04/00/2018/000 33	01/08/2018	Entretien et maintenance du bâtiment extérieur	DC	SC	BN	N°00018008 Z	KINDO Salifou	1 988 650	Entièrement exécuté
9	N°CDR 30/03/01/04/00/2018/000 35	24/07/2018	Entretien et réparation du matériel informatique	DCNF	SC	BN	N°00096694 H	Abdou OUEDRA- OGO	641 000	Entièrement exécuté
10	N°CDR 30/03/01/04/00/2018/000 15	24/07/2018	Entretien et réparation de photocopieurs	DCNF	SC	BN	N°00049630 F	NANA Yacouba	600 000	Entièrement exécuté

N°	Immatriculation du marché	Date d'approbation du marché	Objet du marché	Mode de passation	Type de prestation	Source de financement	N° IFU du titulaire	Nom du titulaire	Montant	Etat d'exécution du marché
11	N°CDR 30/03/01/04/00/2018/000 31	24/07/2018	Entretien et réparation de matériel de communication	DCNF	SC	BN	N°00048126 G	KABORE Denis	641 500	Entièrement exécuté
12	N°CDR 30/03/01/04/00/2018/000 36	14/09/2018	Acquisition de fournitures spécifiques	DC	F	BN	N°00056231 F	ILBOUDO MAHAMADI	1 500 000	Entièrement exécuté
13	N°CDR 30/03/01/04/00/2018/000 32	14/09/2018	Acquisition d'encres	DC	F	BN	N°00056231 F	ILBOUDO MAHAMADI	1 600 000	Entièrement exécuté
14	N°CDR 30/03/01/04/00/2018/000 37	14/09/2018	Entretien et maintenance du bâtiment intérieur	DC	SC	BN	N°00089969 R	KIRAKOYA Yacouba	2 432 200	Entièrement exécuté
15	N°30/03/01/04/00/2018/ 00037	07/09/2018	Achat de fournitures de bureau	DCNF	F	BN	N°00070089 N	SORGHO Ami	989 000	Entièrement exécuté

**Tableau démonstratif de la sélection des marchés**

Procédures	Marchés communiqués	Marchés sélectionnés	% de sélection	Référence
ED	0	0	0,00	45%
EDs	0	0	0,00	5%
Recours	0	0	0,00	25%
Convention	0	0	0,00	25%
Autres	15	2	13,33	
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>2</b>	<b>13,33</b>	

**Liste des marchés sélectionnés**

N°	Immatriculation du marché	Date d'approbation du marché	Objet du marché	Mode de passation	Type de prestation	Source de financement	N° IFU du titulaire	Nom du titulaire	Montant	Etat d'exécution du marché
1	N°CDR 30/03/01/04/00/2018/000 33	01/08/2018	Entretien et maintenance du bâtiment extérieur	DC	SC	BN	N°00018008 Z	KINDO Salifou	1 988 650	Entièrement exécuté
2	N°CDR 30/03/01/04/00/2018/000 36	14/09/2018	Acquisition de fournitures spécifiques	DC	F	BN	N°00056231 F	ILBOUDO MAHAMADI	1 500 000	Entièrement exécuté

**Annexe 2 : Tableau statistique sur les pièces demandées et communiquées \_ Tableau  
d'incomplétude**

Groupement SYNEX - CMC

N°	Pièces attendues par marché			Nbre de pièces obtenues (b)	Nbre de pièces attendues (a)	% d'incomplétude (1-b/a)
		<b>DC</b>				
	N° dans l'échantillon=====>	<b>1</b>	<b>2</b>			
<b>Pièces d'ordre général</b>						
1	Budgets approuvés et exécutés conformément à la loi et de toutes les annexes aux états financiers telles que prévues par le SYSCOA			<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0%</b>
2	Balances des comptes ainsi que le grand livre définitif des comptes de l'exercice et correspondants aux états financiers approuvés par les organes délibérants, journal d'opération (gestion en régie) s'il y a lieu			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>
3	Comptes administratifs et de gestion pour les collectivités locales			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>
4	Agrément du maître d'ouvrage délégué, son manuel de procédures et la lettre de validation du manuel de procédures			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>
5	Plan de passation des marchés exercice sous revue			<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0%</b>
6	Avis général de passation des marchés dont les montants prévisionnels sont supérieurs aux seuils communautaires			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>
7	Preuve de publication du plan global de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle à priori			<b>0</b>	<b>1</b>	<b>100%</b>
8	Rapport de délibération du comité chargé de l'examen du projet de PPM			<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0%</b>
9	Acte d'approbation du projet de PPM par l'ordonnateur du budget			<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0%</b>
<b>SOUS TOTAL =====&gt;</b>				<b>4</b>	<b>5</b>	<b>20%</b>
<b>Pièces spécifiques à chaque marché</b>						
10	Dossier d'appel à concurrence (DAC) et éventuellement ses additifs ou modificatifs / Cahier de charges pour les ED sans mise en concurrence	0	0	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>100%</b>
11	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi du DAC à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) s'il y a lieu ou par les PTFs en cas de financement extérieur (N/A pour les procédures allégées)	N/A	N/A	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>
12	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou du PTF sur le DAC (N/A pour les procédures allégées)	N/A	N/A	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>
13	Avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels ;	N/A	N/A	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>
14	Preuve de publication de l'avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels (N/A pour les procédures allégées)	N/A	N/A	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>
15	Avis de convocation des membres de la CAM (N/A pour la DC)	N/A	N/A	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>
16	Courriers déchargés des convocations avec les membres et observateurs	N/A	N/A	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>
17	Déclaration d'impartialité signée par les membres des commissions (CAM & SCT) (N/A pour la DC)	N/A	N/A	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>
18	Offres ou propositions des soumissionnaires y compris pour les ED	1	3	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>33%</b>
19	Registre d'enregistrement des plis ou liste d'émargement des déposants des plis	0	0	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>100%</b>
20	PV d'ouverture des offres	N/A	N/A	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>
21	Acte de désignation des membres de la SCT (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>

Groupement SYNEX - CMC

N°	Pièces attendues par marché	DC		Nbre de pièces obtenues (b)	Nbre de pièces attendues (a)	% d'incomplétude (1-b/a)
		1	2			
	<b>N° dans l'échantillon=====&gt;</b>					
22	Rapport d'évaluation des offres de la sous-commission technique ou rapport d'analyse de la CAM pour la DC, la DPx et la DPA	N/A	N/A	0	0	0%
23	Avis des observateurs sur les travaux d'ouverture et de délibération de la CAM transmis à l'autorité chargée de l'approbation des travaux (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	0	0	0%
24	Procès-verbal de délibération et la fiche de synthèse	1	1	2	2	0%
25	Preuves d'approbation des travaux de la CAM par l'organe délibérant ou par le Conseil des Ministres si montant du marché supérieur à 3 milliards (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	0	0	0%
26	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi des résultats des travaux de la Commission d'attribution des marchés (CAM) à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) ou aux PTF s'il y a lieu	N/A	N/A	0	0	0%
27	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou des PTFs sur les résultats des travaux de la CAM (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	N/A	N/A	0	0	0%
28	Preuve de la publication des résultats provisoires dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	N/A	N/A	0	0	0%
29	Courrier de notification à l'attributaire provisoire ou d'invitation à la négociation pour les PI	0	0	0	2	100%
30	Preuve de publication des résultats provisoires de l'évaluation technique pour les PI	N/A	N/A	0	0	0%
31	Preuve de transmission des offres financières des soumissionnaires non retenus ou Enveloppes non ouvertes des soumissionnaires écartés pour les PI	N/A	N/A	0	0	0%
32	Preuves de l'invitation des soumissionnaires présélectionnés à l'ouverture des offres financières pour les PI	N/A	N/A	0	0	0%
33	Preuve de publication des résultats des offres financières pour les PI dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	N/A	N/A	0	0	0%
34	Courriers de demande des motifs de rejets par le soumissionnaire non retenu s'il y a lieu	N/A	N/A	0	0	0%
35	Réponse de l'autorité contractante aux courriers de demande des motifs de rejets s'il y a lieu	N/A	N/A	0	0	0%
36	Procès-verbal de négociation pour les PI	N/A	N/A	0	0	0%
37	Avis de la DG-CMEF sur le projet de contrat sauf pour les MOD	1	1	2	2	0%
38	Courrier de notification/Bordereau d'envoi du contrat au titulaire pour enregistrement	0	0	0	2	100%
39	Contrat signé, immatriculé, approuvé et enregistré (et toute explication sur les écarts entre le contrat signé, l'offre retenue et les dispositions du dossier d'appel d'offres)	1	1	2	2	0%
40	Ordre de service (démarrage, suspension, reprise, etc.)	1	1	2	2	0%
41	Bon de commandes pour les marchés à commandes et de clientèle	N/A	N/A	0	0	0%
42	Eventuels avenants au contrat	N/A	N/A	0	0	0%
43	Lettres de demande de réception adressées par le titulaire à l'AC	0	0	0	2	100%
44	PV de réception (pré-réception technique, provisoire et définitive)	N/A	1	1	1	0%

Groupement SYNEX - CMC

N°	Pièces attendues par marché			Nbre de pièces obtenues (b)	Nbre de pièces attendues (a)	% d'incomplétude (1-b/a)
		<b>DC</b>				
	<b>N° dans l'échantillon=====&gt;</b>	<b>1</b>	<b>2</b>			
		A				
45	Preuve de transmission des rapports de pré-réception provisoire/définitive technique au maître d'ouvrage par le Service chargé du contrôle technique pour les marchés de travaux ou d'équipements	N/ A	N/ A	0	0	0%
46	Réponse à la demande de réception définitive à l'entrepreneur	N/ A	N/ A	0	0	0%
47	Attestations de service fait ou bordereaux de livraison	1	N/ A	1	1	0%
48	Rapports (livrables) validés pour les PI ainsi que les rapports de validation	N/ A	N/ A	0	0	0%
49	Demandes de paiement (avance, décomptes, attachements ou factures définitives) et les preuves de paiement (remises de chèques, virements)	1	1	2	2	0%
50	Reçus de demande de liquidation, les factures définitives ou tout registre d'enregistrement des demandes de paiement	1	1	2	2	0%
51	Etat de liquidation des pénalités de retard	N/ A	N/ A	0	0	0%
52	Caution de l'avance de démarrage	N/ A	N/ A	0	0	0%
53	Caution de bonne exécution	N/ A	N/ A	0	0	0%
54	Preuve de remboursement de la caution de bonne exécution si réception définitive	N/ A	N/ A	0	0	0%
	<b>SOUS TOTAL =====&gt;</b>	<b>8</b>	<b>10</b>	<b>18</b>	<b>30</b>	<b>40%</b>
<b>Pièces complémentaires relatives aux procédures exceptionnelles (Urgence, allégée)</b>						
55	Requête d'avis et l'avis de conformité/de rejet de la D-CMEF (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	NA	NA	0	0	0%
56	Lettre de demande d'autorisation pour l'AOR ou l'ED	N/ A	N/ A	0	0	0%
57	Autorisation de l'autorité compétente (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	N/ A	N/ A	0	0	0%
58	Décharges des Lettres d'invitation à soumissionner pour les consultations restreintes (appel d'offres restreint, demandes de cotations et consultation de consultants)	0	3	3	6	50%
59	Lettre de notification d'attribution pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants	0	0	0	2	100%
60	Compte rendu du Conseil des ministres ou du Conseil de collectivité, le rapport en Conseil pour l'approbation des travaux des CAM et pour l'entente directe	NA	NA	0	0	0%
61	Demandes d'autorisation pour les avenants et les avis d'autorisations de la DG-CMEF	NA	NA	0	0	0%
	<b>SOUS TOTAL =====&gt;</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>8</b>	<b>63%</b>
<b>Pièces complémentaires relatives à la matérialité physique des marchés de travaux et de fournitures</b>						
62	Rapport d'étude de faisabilité couvrant les aspects techniques, financiers, environnementaux, sociétaux préalables à la réalisation des travaux	N/ A	N/ A	0	0	0%

Groupement SYNEX - CMC

N°	Pièces attendues par marché	DC		Nbre de pièces obtenues (b)	Nbre de pièces attendues (a)	% d'incom- plétude (1-b/a)
		1	2			
	N° dans l'échantillon=====>					
63	Dossier d'exécution validé par le service compétent (Service technique, Maitre d'Ouvrage)	N/ A	N/ A	0	0	0%
64	Plans de recollement	N/ A	N/ A	0	0	0%
65	PV de réunion de chantier	N/ A	N/ A	0	0	0%
66	Rapport de supervision et de contrôle du service technique ou du bureau de contrôle	N/ A	N/ A	0	0	0%
67	Comptabilité matière (registre ou fiche de stock des matières montrant les sorties et les entrées de biens)			0	0	0%
68	Guide de procédures sur la gestion de la comptabilité matières			0	0	0%
	<b>SOUS TOTAL =====&gt;</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0%</b>
	<b>TOTAL =====&gt;</b>	<b>8</b>	<b>13</b>	<b>25</b>	<b>43</b>	<b>42%</b>

**Annexe 3 : Fiche d'audit sur la matérialité physique et Vues photographiques pour la matérialité physique du marché**

**Fiche d'audit sur la matérialité physique**

N°	Contrôles effectués	Risque d'anomalies significatives
R1	<i>Contrôle de l'existence de certaines pièces liées à la matérialité physique</i>	La majorité des pièces nécessaires pour le constat physique est disponible
R2	<i>Réalité physique</i>	Non applicable. Il s'agit de fournitures consommables
R3	<i>Conformité des prestations vis-à-vis de l'offre</i>	Rien à signaler
R4	<i>4.1. Conformité physique des prestations avec les documents liés à l'exécution</i> <i>4.2. Qualité, véracité et sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques</i> <i>4.3. Conformité vis-à-vis des plans et cahier de clauses</i> <i>4.4. Conclusion sur la Conformité de la réception, de la livraison ou de l'achèvement s'il y a lieu</i>	Rien à signaler
R5	<i>Cohérence des quantités par grande rubrique et par sondage</i>	Rien à signaler
R6	<i>Existence de malfaçons éventuelles et leur mise à jour/correction</i>	Rien à signaler
R7	<i>Existence de dangers environnementaux et sociaux futurs pouvant découler des travaux</i>	Rien à signaler
R8	<i>Concordance entre le niveau d'exécution physique et les décaissements en cas de non achèvement des travaux à la date de l'audit</i>	Rien à signaler
R9	<i>Existence d'un Avenant au marché initial</i>	Non applicable

**Vues photographique**

Non applicable

**Annexe 4 : Liste des personnes rencontrées**

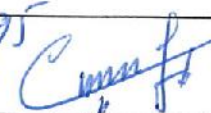


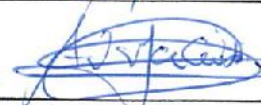
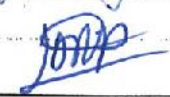
# SYNEX-CMC

## LISTE DE PRESENCE DE LA SEANCE DE RESTITUTION DE LA MISSION

**Objet :** Mission d'audit des marchés publics au titre des exercices 2018 & 2019

**Nom de l'autorité contractante :** Direction Régionale des Infrastructures (DRI-C)

**Date :** 07/12/2020

N°	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURE	TITRE	CONTACTS ET EMAILS	EMARGEMENT
1	DAH-HOUNNON Victor	SYNEX	Auditeur	56588079/0022997874895 dahhounnon.victor@yahoo.fr	
2	OUEDRAOGO Saïdou	DRI-C	STGC	70725544 saïdoued81@yahoo.fr	
3	KABORE Saïdou	"	SAF	71289388 asaïdkab@gmail.com	
4	YAGUISSOU G. Adhé	DRI-C	Directeur	70328584 yaguissougnegady@yahoo.fr	
5	NACOLINA David	DRI-C	SGA	78292860 NAC_DAV@yahoo.fr	
6					
7					

Cabinet SYNEX CONSULTING SARI

Tél : 00229-21 30 45 44 / 66 26 67 75

Email : csynex@yahoo.fr